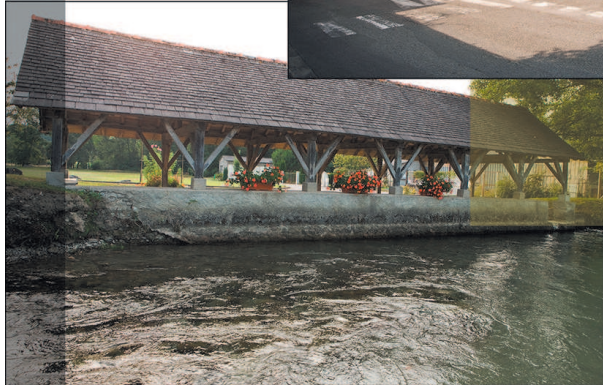


Bulletin Municipal



Mars 2013

Igon

LE MOT DU MAIRE



Parmi mes préoccupations actuelles, l'école tient une bonne place. En effet, outre l'aménagement des bâtiments, le gouvernement nous impose une réforme des rythmes scolaires.



Aucune concertation entre les services parisiens et les enseignants (ni même avec les maires), surtout ceux de nos petits villages, n'est intervenue. Les maires qui auront à mettre en place cette réforme en décidant de la date du lancement, du choix du jour sur lequel une demi-journée de travail sera positionnée, et d'activités éducatives territoriales ont dû insister pour avoir des informations.

Sur le plan financier, en découle un surcoût pour la commune avec l'embauche d'intervenants pour ces activités éducatives. Pour ce motif, ainsi que pour une concertation avec les enseignants, le Conseil Municipal a décidé de reporter à 2014 la mise en place de la réforme.

Très soucieux du confort et du bien-être des enfants, nous avons engagé la réfection de l'école en concertation avec les enseignants et les parents.

Voici quelques vues de notre école telle que nous pourrons la voir prochainement.

Le maximum sera fait pour réduire les nuisances qu'auraient à subir les enfants pendant les travaux.

Bien que cela n'aille pas assez vite à notre goût, la maturation a été longue. Des contraintes supplémentaires nous ont été imposées : Etude de sol pour en vérifier la solidité, calcul de structure pour vérifier la faisabilité de la salle de l'étage et la solidité du futur préau... De même, les sondages ont montré qu'il n'était pas possible d'utiliser les anciens murs en galets pour la réalisation du bâtiment de restauration.

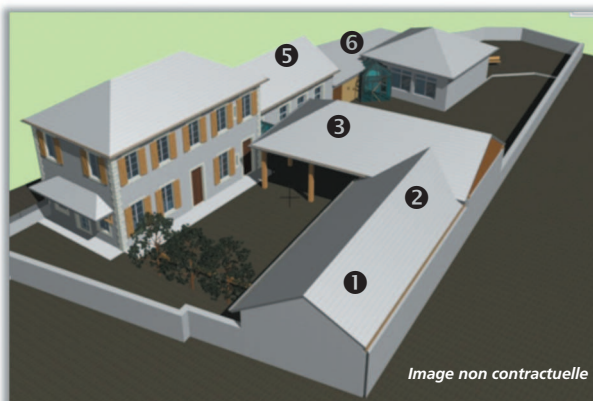


Image non contractuelle

- ① Salle de préparation des repas
- ② Salle de restauration
- ③ Préau

- ④ Nouvelle salle de classe à l'étage
- ⑤ Salle de motricité / garderie
- ⑥ Salle de sieste

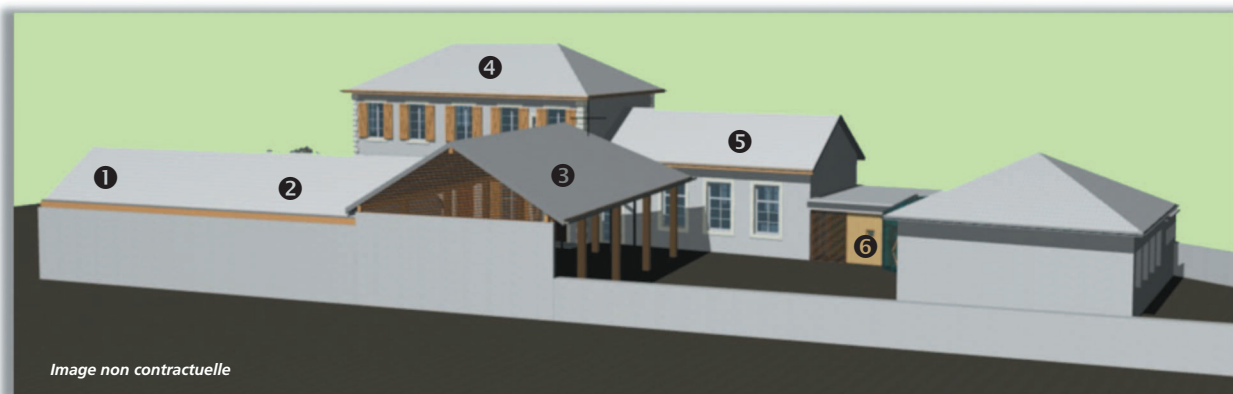


Image non contractuelle



► POINT TRAVAUX et ACQUISITIONS

TRAVAUX RÉALISÉS ...

Etudes préalables obligatoires aux travaux de l'école

- Dans le cadre du réaménagement de l'école et de construction d'une cantine, réalisation du diagnostic amiante et plomb et d'une étude de sol : **4 786 €**



Voirie : Rues de l'Estibette et de la Châtaigneraie

- Réfection des revêtements de chaussée, création de complément au réseau de collecte des eaux pluviales, d'une raquette de retournement pour le ramassage des ordures ménagères rue de la Châtaigneraie : **53 791 €**

Raquette de retournement rue de la Châtaigneraie

Assainissement

- Travaux de raccordement au réseau rue de l'Estibette : **4 114 €**

Illuminations de Noël

- Acquisition de nouveaux motifs à basse consommation : **3 151 €**

Aire de jeux

- Mise en conformité de l'aire de jeux et remplacement de l'ancienne structure vétuste : **9 531 €**

Forêt communale

- Travaux d'élagage à la Chênaie : **1 674 €**
- Travaux en forêt communale pour bois de chauffage : **481 €**
- Recettes de vente de coupes de bois : **+ 306 €**

Cours d'eau

- Nettoyage du Pont de l'Ouzom : **2 045 €**

Acquisitions de mobilier et matériel de bureau

- Remplacement de l'ancien copieur de l'école par celui de la mairie et acquisition d'un nouveau copieur pour le secrétariat de mairie : **4 724 €**
- Acquisition de 20 nouvelles tables pour la Maison Pour Tous : **1 579 €**



*Travaux
rue de l'Estibette*



*Les fils de l'avenue
du Pic du Midi
disparaîtront
du paysage.*

PROJET EN COURS...

Réhabilitation du réseau d'eau potable : Le Syndicat d'eau potable du Pays de Nay (SEPAN) débutera courant 1^{er} trimestre 2013, les travaux nécessaires à la réhabilitation de l'ancien réseau existant sous l'avenue du Pic du Midi.

Enfouissement des réseaux secs : Profitant des travaux sur le réseau d'eau potable, la Municipalité a opté pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, France-télécom).

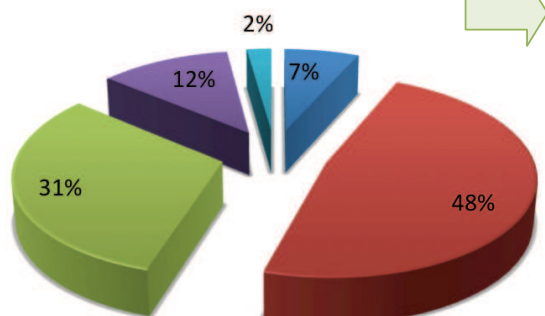
Cette solution contribue à embellir le paysage, à favoriser une meilleure utilisation de l'espace et permet d'éviter les incidents liés aux intempéries. **242 675 €**

Nous présentons ci-dessous une version allégée du « **Compte administratif** » de l'exercice 2012.
Ce document retrace ce qui a été réalisé tant en recettes qu'en dépenses durant l'année écoulée.
Afin de rendre plus digestes ces chiffres, nous les avons regroupés par poste.

Section de FONCTIONNEMENT

Elle regroupe toutes les dépenses et recettes concernent la gestion quotidienne des services

D'où vient l'argent ?



■ Produits des services : 31 050 €

Les Communes peuvent facturer aux citoyens des services : garderie, restauration scolaire, location des salles communales, location de terres en fermage...

■ Impôts et taxes : 222 763 €

Les impôts locaux sont reversés à la Commune, au département et à la région. Chaque collectivité vote ses taux d'imposition. L'Etat détermine les bases d'imposition : Taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti...

■ Dotations et participations : 145 602 €

L'Etat verse à chaque commune plusieurs sortes de dotations. Ce sont des redistributions calculées en fonction de la taille et des ressources de la commune, de sa localisation urbaine ou rurale, etc... Dotation forfaitaire, dotation solidarité urbaine...

■ Reversement exceptionnel de l'excédent budgétaire du lotissement Saint Cricq : 54 490 €

■ Produits exceptionnels, financiers, et atténuations de charges : 10 207 €

Remboursement sur rémunération du personnel en arrêt maladie, remboursement de sinistre...

■ Charges générales : 131 093 €

Achats et fournitures (Eau, électricité, télécom, carburant, produits d'entretien, fournitures scolaires et administratives, assurances, entretien des bâtiments et véhicules...)

■ Charges de personnel : 185 530 €

Agents des services administratif, technique et périscolaire.

■ Autres charges de gestion courantes : 85 076 €

Subventions aux associations, indemnités et missions des élus, contribution aux organismes de regroupement.

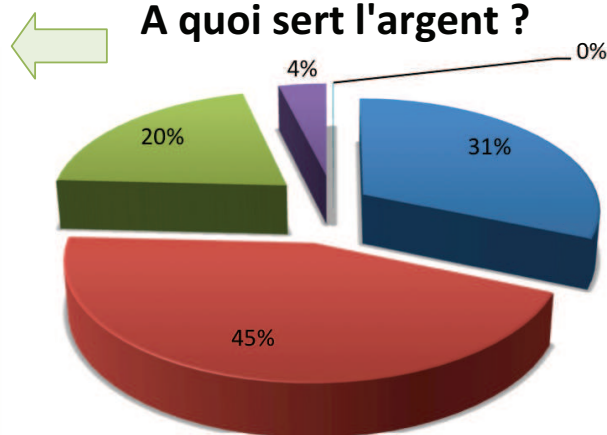
■ Frais financiers : 15 678 €

Intérêts des emprunts réalisés les années précédentes

■ Charges exceptionnelles : 240 €

Secours et dons accordés.

A quoi sert l'argent ?



➔ Repères : Ratios comparatifs

Pour comparer les budgets des communes de même strate de population, un moyen : établir des ratios de dépenses et recettes par habitant. Ci-dessous les ratios de niveau 2011 catégorie démographique de 500 à 1999 habitants.

Dépenses par habitant :

- Igon : 709 €
- Moyenne départementale : 905 €
- Moyenne nationale : 973 €

Charges de personnel par habitant :

- Igon : 149 €
- Moyenne départementale : 201 €
- Moyenne nationale : 235 €

Recettes par habitant :

- Igon : 692 €
- Moyenne départementale : 1 116 €
- Moyenne nationale : 1 133 €

BUDGET 2012

Section d'INVESTISSEMENT

Elle concerne les opérations ponctuelles (constructions, achats de gros matériel, aménagements...)

■ **Autofinancement** : 54 678 €

Transfert d'une partie de l'excédent de fonctionnement en secteur d'investissement.

■ **Fond de Compensation de la TVA** : 34 975 €

Remboursement par l'Etat de la TVA engagée sur les investissements antérieurs.

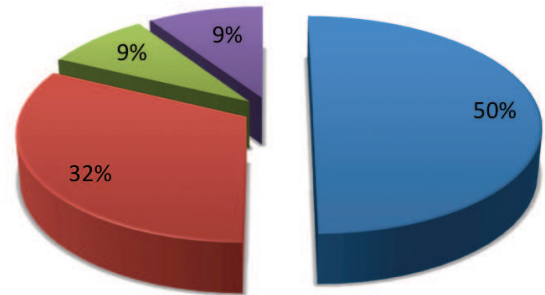
■ **Taxe d'Aménagement** : 9 299 €

Taxe d'urbanisme sur les permis de construire.

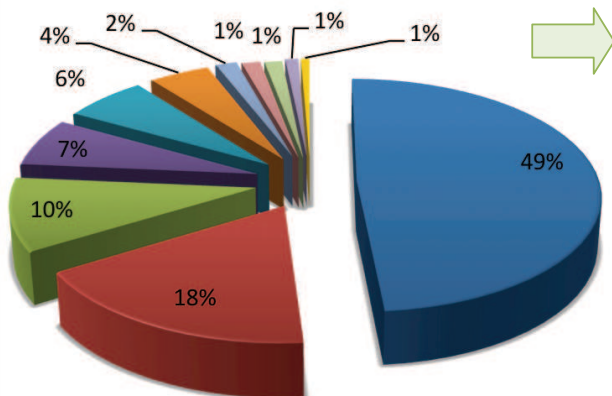
■ **Subventions reçues** : 10 296 €

Soutien du Département dans le cadre de deux programmes d'investissement réalisés en 2011 : « Travaux de voirie communale 2011 » et « Réfection du mur du cimetière »

D'où vient l'argent ?



A quoi sert l'argent ?



➔ Repères : Etat de la dette

La dette correspond aux emprunts contractés par une commune auprès des banques pour réaliser ses investissements (et en aucun cas pour assurer les dépenses de fonctionnement). Le ratio dette/habitant permet d'évaluer l'endettement de la commune.

Etat de la dette par habitant (2011) :

- Igon : 317 €
- Moyenne départementale : 614 €
- Moyenne nationale : 592 €

La commune est donc très peu endettée mais a un important besoin de financement. Le recours à l'emprunt est donc nécessaire pour mener à bien les nouveaux projets d'investissement de l'exercice 2013

■ **Report du résultat d'investissement 2011** : 84 737 €

■ **Remboursement du capital emprunté** : 30 587 €

■ **Equipements du service technique pour adaptation du poste** : 17 578 € (*Tracteur, broyeur, benne basculante...*)

■ **Raccordement au tout-à-l'égout** : 11 693 €

Raccordement de la Mairie, de la Salle Louis Duger et de la Maison Pour Tous au réseau d'assainissement collectif.

■ **Equipements de loisirs et mobilier urbain** : 10 975 €

Tableau d'affichage multisports, cercles de panier de basket, banquettes, table de pique-nique, jeu à ressort, illuminations de Noël, bancs publics...

■ **Mise en conformité de l'éclairage public** : 8 126 €

■ **Extension de réseau électrique** : 2 767 €

Extension du réseau ERDF rue de la Textile.

■ **Aménagement de voirie** : 2 431 €

Panneaux de signalisation, de rue, de numéros d'habitation et étude du projet de création d'une voie de desserte sur la RD pour le lotissement de l'Orédon.

■ **Défense contre l'incendie** : 2 332 €

Remplacement d'un poteau incendie rue de l'Ermitage.

■ **Aménagement du réseau d'eau pluviale** : 1 723 €

puisard et reprise de grille au lotissement Saint-Pie.

■ **Equipements mairie + école** : 1 128 €

Imprimante couleur, destructrice papier, bancs classe maternelle, mégaphone...

Le Conseil Municipal votera, début avril,

le Budget Primitif 2013.

Il déterminera les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières et prévoira les recettes et les dépenses pouvant être engagées pour l'année à venir.



OPÉRATION ANTI-FRELON

CAMPAGNE 2013 DE PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE

Les beaux jours arrivent et les reines fondatrices vont sortir de leur refuge hivernal pour commencer les premiers nids de reproduction. Nous voyons ci-dessous une reine photographiée début avril 2011 en train de construire un nid primaire sous un appentis. C'est là qu'aura lieu la première ponte.

Il est donc temps de reprendre le piégeage de cet insecte dévastateur de ruches, afin d'essayer d'en réguler l'expansion.

Les communes de Coarraz et d'Igon ont reconduit leur association pour lutter contre ce fléau.

Réunie le 15 février à la Mairie de Coarraz l'assemblée générale de l'association P.A.C.I. (Protection des Abeilles Coarraz Igon) a élu son bureau :

- Président : BIGNALET Vincent de Coarraz
- Vice Président : PUYO Gérard de Coarraz
- Trésorier : PEBAYLE Maurice de Coarraz
- Trésorier adjoint : LATAPIE Jean de Coarraz
- Secrétaire : PASQUINE Jean Pierre de Coarraz
- Secrétaire adjoint : GARRAIN Francis d'Igon

Lors de cette assemblée le bilan de l'année 2012 a été exposé :

- Nombre d'adhérents à Coarraz : 102
- Nombre d'adhérents à Igon : 80
- Nombre de captures à Coarraz : 1248
- Nombre de captures à Igon : 614
- Nombre de nids détruits sur le territoire des deux communes : 11

Il faut noter que le nombre de nids détruits en 2012 est en diminution par rapport à 2011.



La reine commence la construction du nid

La campagne de piégeage 2013 sur Igon va reprendre début mars.

Les responsables de secteur sont :

- Secteur 1 : « Vieux bourg » :
Michel CONDOU-DARRACQ : 05.59.61.14.36
Jean Louis ASNIER : 05.59.61.38.09
Jean François MARTI : 05.59.13.98.58
- Secteur 2 : « Sud Village » :
Christian PEDELABORDE : 05.59.61.36.56
Jean Pierre ROLIN : 06.75.36.01.84
- Secteur 3 : « Imp. de l'Isarce-Pic du Midi Sud »
Eugène BLANQUET : 05.59.61.13.77
Christian THOMAS : 05.59.13.94.10
- Secteur 4 : « Bas du Village » :
Francis GARRAIN : 06.32.56.19.12
Philippe GUINCHARD : 06.74.63.95.23

La cotisation pour l'année 2013 est de 5 euros. Pour les personnes ne désirant plus participer à l'opération, les pièges seront récupérés par les responsables de secteur lors du premier passage.

La présence d'un nid de frelon devra être signalée à M. Philippe Guinchard au 06.74.63.95.23 qui sera le relais avec M. Bignalet préposé à la destruction des nids. Le montant de l'intervention est laissé au libre choix du demandeur, tout en notant que le prix du produit pour détruire un nid est d'environ 20 euros.

L'alimentation des pièges sera assurée toutes les trois semaines par les responsables de secteur.

Nous espérons par notre action entraîner d'autres communes dans la régulation de ce parasite.



Piège à frelons asiatiques

...Focus



Tranquillité du voisinage

Le printemps est propice aux travaux d'extérieur et à l'emploi de certains outils (tondeuse, tronçonneuse...) qui peuvent occasionner une gêne pour le voisinage. Merci de les utiliser dans le respect des horaires ci-dessous :

Les jours ouvrables :

8h30 à 19h00

Samedi : 9h00 à 12h00 et

15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés :

10h00 à 12h00



Entretien des trottoirs

Le dégagement des trottoirs, qu'il concerne les feuilles mortes ou la neige, est à la charge des riverains.

Les résidents possédant un jardin en bordure de voie publique doivent en outre élaguer les végétaux côté voirie, ceci afin de ne pas gêner la circulation des piétons ou automobiles. Pensez au bien-être et à la sécurité de tous !

Ramassage des « monstres »

La collecte des déchets ménagers encombrants qui en raison de leur volume ou de leur poids ne peuvent être pris en compte par la collecte traditionnelle s'opère le premier lundi du mois sur enregistrement en mairie.



Suppression des autorisations de sortie du territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sorties du territoire pour les mineurs français sont supprimées. Ceux-ci peuvent dorénavant franchir les frontières sans cette attestation à condition d'être muni d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité.



Liste électorale

Pour participer aux scrutins électoraux qui auront lieu en 2014, pensez à vous inscrire en mairie ou en vous connectant sur le site "mon.service-public.fr" avant le 31 décembre 2013.



Divagation des animaux

Nous constatons toujours la divagation des chiens qui s'accompagne de nuisances (détérioration des poubelles, dégâts provoqués dans des poulaillers, risques d'accidents, de morsures...). Nous vous rappelons que la divagation des animaux est répréhensible. Les propriétaires peuvent être tenus légalement responsables des dégâts engendrés. Pour le bien et la sécurité de tous, il est donc expressément demandé de veiller à ce que les chiens n'errent pas sans contrôle de leurs maîtres.



Concours des Maisons et jardins fleuris 2013

La commune organise une nouvelle édition du concours des maisons et jardins fleuris, visant à récompenser les participants pour le fleurissement de leur habitation. Ce concours est ouvert à tous, mains vertes et débutants. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 juin. Renseignements et inscription en mairie.

Retour sur...

...La Cérémonie des Vœux



Le maire et les élus du conseil municipal, rejoints par Christian PETECHO-BAQUÉ, Conseiller général et Président de la Communauté de Communes, ont présenté leurs meilleurs vœux aux invités (nouveaux arrivants, nouveaux nés, présidents d'associations, membres des commissions communales, personnel communal, collaborateurs extérieurs...) réunis le samedi 12 janvier dernier à la Maison pour Tous.



Après un retour sur les réalisations de 2012, le maire a exposé les grands projets de cette nouvelle année : Travaux de voirie, réhabilitation du réseau d'eau potable, enfouissement des réseaux, réaménagement de l'école et construction d'une cantine, etc.

Ce fût également l'occasion de remettre les prix du concours communal des jardins fleuris. Tous les participants ont été primés, le jury s'attachant à mettre en valeur l'un des points forts de chaque jardin, et ont reçu un bon d'achat de 50 euros en jardinerie ou chez un fleuriste. Mme DE VICARI, lauréate du concours s'est vu remettre un diplôme ainsi qu'un bon d'achat de 150 euros.



...La Cérémonie de Citoyenneté

La municipalité organise une fois par an une «cérémonie de citoyenneté». Elle concerne les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans et inscrits pour la première fois sur les listes électorales.

Cette année, la Municipalité regrette particulièrement la désaffection de notre jeunesse pour cette cérémonie qui se veut être un moment à la fois solennel et convivial où les jeunes citoyens qui viennent d'être inscrits d'office sur la liste électorale, reçoivent leur carte d'électrice ou d'électeur et le livret du citoyen.



Remettre ainsi la carte électorale permet notamment de rappeler le premier droit et devoir citoyen et républicain : le vote qui rythme la vie démocratique. C'est aussi l'occasion d'aborder ensemble le sens du mot "citoyenneté", de rappeler les valeurs citoyennes et républicaines : la civilité, le civisme et la solidarité.





Réforme des rythmes à l'école primaire

Extrait du Guide pratique réforme des rythmes à l'école primaire



Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, **les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde.**

Notre pays cumule ainsi :

- un **nombre de jours d'école qui est le plus faible d'Europe et qui est largement inférieur à celui des autres pays**, à savoir 144 jours seulement contre 187 jours en moyenne au sein de l'OCDE ;
- une semaine particulièrement courte avec 4 jours d'école par semaine, contre 5 voire 6 chez la plupart de nos voisins européens ;
- une année scolaire concentrée sur seulement 36 semaines ;
- un **volume horaire annuel d'enseignement très important**, qui s'élève à 864 heures par an contre 774 heures à 821 heures en moyenne – selon l'âge des écoliers – au sein de l'OCDE.

Or cette **extrême concentration du temps d'enseignement** est inadaptée et **préjudiciable aux apprentissages**. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.

Ce constat est unanimement partagé, des scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant aux enseignants, en passant par les parents d'élèves.

On constate dans le même temps que **les résultats des écoliers français se dégradent dans tous les classements internationaux.**

La réforme des rythmes scolaires poursuit donc avant tout un objectif pédagogique : mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire.

Les nouveaux rythmes scolaires conduiront ainsi à une **meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, à un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne et à la programmation des séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.**

Ils permettront également une **meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire** : les élèves pourront accéder à des activités culturelles, artistiques ou sportives et demeureront pris en charge au minimum jusqu'à l'heure actuelle de fin de la classe (16h30 dans la plupart des écoles) si leurs parents le souhaitent. Ces activités périscolaires, organisées par les collectivités territoriales, seront pensées en articulation avec le projet d'école et contribueront à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle des enfants.



education.gouv.fr/rythmes-scolaires

Considérant qu'une telle réforme ne peut être mise en place sans une réflexion approfondie sur l'organisation et le financement de la demi-journée d'école supplémentaire et du temps périscolaire supplémentaire dégagé, le **Conseil Municipal, lors de sa séance du 12 février 2012**, a estimé indispensable de reporter l'application de la réforme des rythmes scolaires pour l'école de la Commune à la rentrée scolaire de septembre 2014.

Le Mot du Centre Communal d'Action Sociale

AIDE SOCIALE

Les membres du CCAS d'Igon restent à votre écoute pour toutes questions et aides aux démarches.

Le CCAS met à votre disposition un service de **portage de repas** en liaison chaude en semaine du lundi au vendredi. La Communauté de Communes quant à elle propose des repas en liaison froide.

La commune d'Igon est également membre du **SIVU d'Aide à la Personne** de la Plaine de Nay (aide à domicile, transport...).

Pour tous renseignements, nous vous invitons à vous adresser au secrétariat de mairie (05 59 61 23 75) ou au secrétariat du SIVU (05 59 13 02 75).

FETES DE FIN D'ANNÉE



Le dimanche 9 décembre 2012 s'est déroulé le **repas de fin d'année** organisé par le CCAS. Quatre vingts personnes avaient répondu présentes pour passer une bonne journée dans une ambiance conviviale. Un très bon repas fut servi par le restaurateur du village.



Comme chaque année la municipalité et les membres du CCAS ont distribué les traditionnels **cadeaux aux habitants de plus de 70 ans** ainsi que les boîtes de chocolats aux résidents de la **maison de retraite d'Igon**.



VOYAGE

Une prochaine sortie sera organisée pour le **mardi 14 mai** prochain. La destination et le montant de la participation restent à déterminer.

De plus amples informations vous seront adressées dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Ces sorties organisées par le CCAS sont ouvertes à toutes les personnes désirant passer une agréable journée.

LE MOT DES ASSOCIATIONS



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE D'IGON

L'amicale des parents d'élèves de l'école publique d'Igon est une association dont le but premier est de soutenir les différentes activités des enfants proposées par l'équipe enseignante tout au long de l'année scolaire.

Depuis le début de l'année, différentes actions ont été menées :

- **L'accueil des nouveaux parents** : moment de rencontre et d'échange très convivial.
- **Le goûter de Noël**, moment très attendu par les enfants qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur surtout lors de l'arrivée du père Noël que nous remercions encore.
- **Le marché de Noël**, autre moment fort pour les enfants et leurs familles, a remporté un franc succès. Une très belle prestation chantée de nos enfants, un marché de Noël de belle facture, un buffet aussi beau que bon ont été appréciés de tous.
- **La galette des rois**, petit goûter traditionnel de début d'année.



Vide-grenier de l'APE – mars 2012



Spectacle du marché de Noël

Quelques dates à noter!...

Le **7 avril**, l'association organise son traditionnel **vide-grenier**. Cette manifestation, dont c'est désormais la 8^{ème} édition, commence à avoir une bonne renommée dans la plaine et attire de plus en plus de chineurs. Une centaine d'exposants est attendue dans une ambiance familiale avec buvette, sandwiches et grillades... Nous vous remercions par avance de votre présence.

Les **17 et 24 avril** vous pourrez tenter votre chance lors des deux **concours de belote** que nous organisons. L'occasion de venir passer un bon moment en toute décontraction et, qui sait, repartir avec l'un des lots mis en jeu.

Enfin, le **samedi 29 juin**, la **fête de l'école** viendra clôturer une année scolaire bien remplie.

POUR S'INSCRIRE À L'ÉCOLE PUBLIQUE, QUE FAUT-IL FAIRE ?



Si vous souhaitez que votre enfant (né(e) avant le 31 décembre 2010) fasse parti des effectifs de notre école dès la rentrée de septembre 2013, il vous est demandé de bien vouloir vous manifester rapidement. L'inscription administrative dans notre école se fait gratuitement à la mairie, qui transfère ensuite le dossier à l'école. Il faut pour cela vous y rendre, avec votre livret de famille. Vous pouvez bien sûr venir visiter l'école et rencontrer le futur enseignant de votre enfant, sur rendez-vous.

Les seuls frais demandés aux familles concernent les fournitures scolaires personnelles (les manuels, cahiers, tabliers de peintures sont fournis par l'école).

Les services périscolaires (garderie du matin dès 7h30, cantine, garderie du soir jusqu'à 18h30), payants, sont gérés par la mairie.

Notre école est doté d'un site internet : <http://ecolepubliqueigon.wordpress.com/>

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires ou d'informations plus pratiques, le corps enseignant se tient à votre entière disposition.

N'hésitez pas à nous contacter par mail (ce.0640532f@ac-bordeaux.fr) ou directement par téléphone (05.59.61.00.45).

ensemble scolaire



Le Beau Rameau

LYCÉE PROFESSIONNEL LE BEAU RAMEAU

Réflexions sur l'orientation pour les élèves de Bac professionnel

L'année de terminale constitue, pour les élèves de Bac pro Commerce et Bac pro esthétique, une étape importante dans le choix de leur futur parcours professionnel. A la fin de l'année, certains entreront dans la vie active, d'autres préféreront poursuivre des études supérieures. Pour les aider à franchir ce cap difficile, le lycée Ste Elisabeth assiste les élèves dans leur réflexion en leur faisant découvrir les formations par le biais de forums et en organisant des séances de techniques de recherche d'un emploi assurées par la Mission Locale de Bénéjacq.



Marketing sensoriel

A l'occasion d'un partenariat avec le lycée Errecart de St Palais qui propose une filière spécialisée dans le commerce alimentaire, les élèves se sont ainsi prêtés à des analyses sensorielles sur des produits alimentaires courants, puis ils ont pu partager les expériences internationales d'élèves en seconde année de BTS. Cette sortie de deux journées était agrémentée d'une descente en rafting ayant pour objectif de renforcer la cohésion du groupe et de tisser d'autres relations entre les enseignants et les élèves.

La presse écrite déferle au lycée professionnel !

Grâce au Conseil Régional, les élèves du Lycée professionnel peuvent suivre l'actualité tous les jours de la semaine. Le Kiosque d' Aquitaine ne présente pas moins de 12 journaux et magazines par jour.

Les priorités...Les journaux locaux : L'éclair, La République, Le Journal du Pays Basque, les journaux



régionaux avec le Sud-ouest sont très prisés par les jeunes. Mais ils sont contents aussi de lire la presse spécialisée avec, en tête de proue, l'Equipe qui est distribuée le lundi. Le Figaro, le Monde, l'Humanité, l'Express Magazine... sont aussi des centres d'intérêt.

« C'est bien de pouvoir rester en contact avec le monde, car lorsqu'on est pensionnaire, on vit un peu isolé, même si nous avons Internet sur les portables. Ce n'est pas pareil ! En lisant, on prend le temps. »

C'est grâce au Conseil régional que les Lycéens peuvent bénéficier de ces moments de lecture.

CAP Vente – Action de vente à domicile

Dans le cadre de l'étude des méthodes de vente, une action de démarchage à domicile a été mise en place avec les élèves des deux classes de CAP VENTE. Ils ont trouvé une réelle motivation dans ce projet grandeur nature et très concret, car elle était fondée sur un partenariat avec une entreprise spécialisée dans la vente de chocolats.

Les élèves ont géré l'ensemble des étapes à savoir : le recrutement des vendeurs auprès des élèves du lycée, qui ont assuré la vente à domicile, la commande, le contrôle des livraisons et les relations avec le fournisseur. Ce travail méritant récompense, ils ont perçu une commission de 20% sur le chiffre d'affaires réalisé qui permettra de financer d'autres projets.

Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Une formation de 12h aux premiers secours est dispensée à tous les élèves se présentant à un examen. Les moniteurs agréés apprennent les gestes à l'intervention et montrent aux élèves que le rôle est double. Dans un premier temps on est sauveteur,

c'est-à-dire on alerte et on protège ensuite on rentre dans le rôle du secouriste.

Cette formation est validée par le diplôme, une carte de secouriste est délivrée.





Dans les coulisses de la Foire du Béret

Cette manifestation organisée pour la première fois en septembre à Nay a été l'occasion pour le lycée professionnel de s'impliquer dans cette manifestation à caractère commercial. Reconnaisables à leurs bérets bleus ciel, les organisateurs de la foire comptaient parmi eux une trentaine de jeunes du lycée Ste Elisabeth d'Igon. Ceux qui ont fréquenté le marché de Nay les deux semaines précédant la manifestation n'ont pu échapper à leurs sollicitations visant à promouvoir l'événement. Le jour J, et malgré les affres de la météo, ils ont ainsi participé sans compter à l'accueil des exposants les aidant même à mettre en place leurs stands. Disponibles et motivés les jeunes se sont ensuite glissés dans la peau de véritables vendeurs en proposant au public l'achat de bérets et de tickets de tombola. Parallèlement, une dizaine d'élèves du Bac pro esthétique prenait place sous les arcades offrant gratuitement la possibilité de se faire maquiller ou manucurer. Bon nombre d'adultes ont pu bénéficier des soins réalisés par des élèves concentrées et déjà très professionnelles. Mais rapidement, les enfants ont envahi le stand pour des maquillages plus fantaisistes et en fin d'après-midi, on ne comptait plus le nombre de bambins affublés d'un masque de fée, de monstre ou de princesse.

Ouverture à l'international

Les métiers liés au commerce supposent une bonne maîtrise des langues étrangères.

D'une part, les jeunes du lycée professionnel sont fortement sollicités pour effectuer quatre semaines de stage à l'étranger. Il concerne les classes de première qui peuvent y prétendre. Les élèves bénéficient d'une allocation leur permettant de couvrir une partie des frais.

D'autre part, depuis cette année, des élèves vont présenter les tests TOEIC Bridge. Ils sont la référence en matière d'évaluation en langue anglaise utilisée dans un contexte professionnel. Au niveau international, cette certification est la reconnaissance d'un bon niveau de compréhension orale et écrite.

Pastorale

Durant l'année scolaire, deux célébrations sont proposées aux volontaires. A l'occasion de la fête de Noël, une vingtaine de jeunes ont répondu en participant de façon active à la messe célébrée par Le Père Henri.

Durant le Carême, nos jeunes vont participer à l'opération « Petits Déjeuners » initiée par l'Ordre de Malte. Elle consiste à collecter des denrées non périssables qui seront ensuite redistribuées en grande partie sur la plaine de Nay, l'autre partie sera attribuée au secteur de Pau. M. de Launoy, intervenant et délégué adjoint des Pyrénées Atlantiques a su captiver les élèves de seconde esthétique en rappelant l'histoire et les missions de l'Ordre de Malte.

Une formation toute en paillettes

En plus des apprentissages de base, la formation maquillage organisée en 2de Bac pro esthétique permet aux élèves de rencontrer des professionnelles afin de capter les tendances et rester au plus près des besoins de la clientèle. La créativité et le talent de la formatrice inspirent les élèves dans le choix des couleurs et des arabesques. Les relations formations entreprises, toujours privilégiées au LP le Beau Rameau, favorisent l'insertion dans le milieu professionnel.



Découverte de l'entreprise en seconde

Durant la semaine École-Entreprise organisée par le MEDEF, deux chefs d'entreprise sont intervenus auprès des élèves des classes de seconde commerce et esthétique. Le but de ces rencontres était d'expliquer aux élèves le fonctionnement, les finalités d'une société et de montrer que les entreprises doivent vivre avec des partenaires et que ces dernières sont confrontées à des obligations juridiques et sociales. Les Chefs d'entreprise ont présenté leur scolarité et leur formation professionnelle.

Les jeunes ont découvert des parcours atypiques et les élèves ont apprécié ces entretiens. Ils ont prouvé aux élèves qu'il ne suffit pas d'être diplômé pour réussir, mais qu'il est primordial d'être rigoureux et de savoir s'organiser dans le monde du travail.





ECOLE PRIMAIRE SAINTE ELISABETH

Pizzaïolos en herbe

Pour la deuxième année consécutive, les élèves ont mis leur toque et fabriqué des pizzas. Les 130 pizzas commandées ont été réalisées en un temps record ! Félicitations à nos petits « chefs » !

Marché de Noël

Durant la 2^{ème} période, les enfants ont fabriqué des objets de décoration (couronnes, centres de table, boules...) qu'ils ont vendus au marché de Noël le vendredi 21 décembre.

Les élèves de la classe bilingue occitan sont allés rendre visite aux résidents de la maison de retraite. Ils leur ont offert à chacun une carte de Noël qu'ils avaient eux-mêmes fabriquée et ont entonné quelques chansons pour le plus grand bonheur de leurs aînés. Le Père Noël a trouvé un moment pour venir à l'école dans l'après-midi. Sa hotte était bien pleine ! Trotinettes, poussettes, ballons et autres jeux de cour ont ravi les enfants. Un goûter offert par l'APEL a clôturé l'année 2012.

Vive la chandeleur !

A l'occasion de la Chandeleur, les élèves ont confectionné des crêpes et des galettes à la frangipane poire/chocolat qui ont fait le bonheur de tous les gourmands, petits et grands !

Projet de fin d'année

Les élèves du CP au CM² préparent un voyage de 2 jours au Puy du Fou les 20 et 21 juin prochains.



ETAT CIVIL 2012

Bienvenue à...

BLANCAND Jérémie

CLAVARET-HOURTANE CROUZET Aimi

CLAVERIE Elia, Louis, Gianfranco

GALHARAGUE Ethan

SANCHOU Thibaut Paul

SATORI Jules, François, Jean-Maurice

SCHULZ Camille

SOULAT Maïlie, Katsumi

Félicitations à...

CONDOU-DARRACQ Bernard Emile et
TRIEP-CAPDEVILLE Monique Jeanne Paule

MELAT Philippe André Alexandre et
MALVAULT Colette Pierrette Andrée

WATELET Pierre Edouard Guy et
BLANC Gaëlle Ghislaine

Souvenirs de...

PALETOU Alice Léontine veuve INÇABY

BLANCO Martin Sébastien

BARRÈRE Marie Eugénie Veuve HITTE

BERGERET Odette Marie Madeleine Veuve LASTAPIS

LABORDE Lucien

MESPLE-SOMPS Thérèse Marie-Madeleine
Veuve PÉDELABORDE

LANUSSE Jeanne Lucie

BROUDEUR Paule Jeanne Marie

PRIM Marie Louise Jeanne Joséphine

MOURROUX Jeanne Madeleine

TISNÉ Madeleine Antoinette

MEYER Arlette Emilie Joséphine Veuve POUHEY

BRUNE Josette Marie Vincentine
Épouse LASSUS-TOUTOU

ESPINE Yvonne Jeanne Veuve CAZALET

PALOMÉ Jeanne Veuve LABOURDENNE

BOURDA Laurent Jean Baptiste

CAZENAVE-LASBATS Paule Juliette Épouse SÉPÉ

CARBONNE Paulette Rose

LE NEVEZ Pascal Pierre



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS – SECTION D'IGON

Comme tous les ans, la section UNC a rendu hommage aux morts pour la France, tombés au cours de toutes les guerres passées, sans oublier les « soldats de la paix » morts pour la France lors des diverses OPEX (opérations extérieures actuelles).

Le 11 Novembre

La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux habitants d'Igon, des représentants de la gendarmerie de Nay, des pompiers de Coarraze, des enfants des écoles et de leurs professeurs.

Après la lecture du message du Ministre chargé des anciens combattants faite par Jean-Yves PRUDHOMME, Maire d'Igon et le dépôt de gerbe, les enfants citèrent les noms des morts pour la France inscrits sur le monument aux morts. La minute de silence avec sonnerie aux morts fut suivie de La Marseillaise chantée par les enfants.

Merci aux enfants et aux professeurs pour leur brillante prestation.

Cette journée de commémoration s'est terminée par le pot de l'amitié offert par le maire suivi d'un savoureux et fraternel repas.

Le 5 Décembre

Cette année encore les Anciens Combattants n'ont pas manqué de célébrer la journée officielle de recueillement en hommage aux morts pour la France tombés en Afrique du Nord avec une pensée particulière pour tous les soldats participants aux OPEX.

Après la lecture du message du Ministre des Anciens Combattants, le maire procédait au dépôt de gerbe, suivi par la minute de silence avec sonnerie aux morts et La Marseillaise. Le pot de l'amitié offert par la municipalité clôturait cette cérémonie pleine d'émotion, mettant au jour plein de souvenirs, plus au moins heureux.

Note sur le 19 mars

Date déclarée officielle de commémoration après avoir été adoptée par un vote au Sénat.

Le Ministre des Anciens Combattants a déclaré que le 5 décembre et le 19 mars pouvaient être indifféremment commémorés comme auparavant.

Lors de l'assemblée générale du 1^{er} février, la section a décidé de continuer à célébrer nos Morts pour la France en AFN le 5 décembre. Le 19 mars, anniversaire d'un pseudo cessez le feu « unilatéral » ne leur apparaissant pas approprié en raison des événements qui ont suivi. Entre le 19 mars 1962 et juillet 1964, l'armée française déplorait 535 morts pour la France ou disparus, et plus de 100000 civils et harkis sauvagement tués ou disparus sans la protection de notre armée.

Hommage à Philippe POUYDEBAT

Au moment de clore cet article, nous apprenons avec une infinie tristesse le décès de notre frère d'arme : Philippe Pouydebat, le 16 février.

Il était membre de la section UNC d'Igon depuis son retour en Béarn. Il participait activement à toutes les manifestations. Toujours de bonne humeur, volontaire, prêt à rendre service, il n'hésitait pas à s'impliquer pour que la réussite soit là. Né le 15 avril 1941 à Guelma en Algérie, il passe toute sa jeunesse dans le Constantinois. De 14 à 20 ans il suit une formation de bijoutier. Appelé pour faire son service militaire après une instruction militaire de base, il est affecté dans une unité combattante « régiment de tirailleurs algériens » avec laquelle il participe à toutes les opérations.

Libéré de ses obligations militaires en 1962, comme la plupart des européens, il est rapatrié en France et se retrouve à Bruges. En 1964, il entre à la SNCF où il occupe différents emplois avant d'être admis à la conduite des trains de voyageurs, profession qu'il exercera jusqu'en 1991, date de sa mise à la retraite et de son retour en Béarn.

Nous venons de perdre un frère !

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, Claudette, et à ses enfants.

J.S. DUBOURG
Président

ASSOCIATION DES CONSCRITS

Les conscrits d'Igon remercient tous les habitants du village pour l'accueil qu'ils leur ont réservé dans leurs foyers au moment des sérénades. Nous remercions également les agents d'entretien qui nous ont aidés à nettoyer la salle des fêtes.

Nous sommes heureux d'avoir pu organiser ces fêtes. Elles se sont très bien déroulées, sans aucun incident majeur.

Nous espérons tous vous retrouver l'année prochaine dans la même ambiance.



INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h30-12h / 16h30-17h30

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h / 17h-18h30

Vendredi : 8h30-12h / 17h-18h30

Mairie : Place Saint Vincent - 64800 IGON

Tél. : 05 59 61 23 75 - Fax : 05 59 61 09 22

mairie.igon@wanadoo.fr

OUVERTURE DECHETTERIE

Entre le 1^{er} octobre et le 31 mars (période d'hiver),
le site sera ouvert du lundi au samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Entre le 1^{er} avril et le 30 septembre (période d'été),
le site sera ouvert du lundi au samedi
de 10h à 12h et de 15h à 19h.

NUMEROS D'URGENCE

Médecin de garde	15
Gendarmerie de Nay	05 59 13 22 40
Pompiers de Coarraze	18
Centre anti-poison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Hôpital de Pau (30 minutes)	05 59 92 48 48
Hôpital de Lourdes (25 minutes)	05 62 42 42 42

ASSOCIATIONS IGONAISES

Amicale des Anciens Combattants d'Igon

François CONDOU-DARRACQ
29, rue du Baron Seguié - PAU
05 59 84 48 21

Anciens Combattants UNC

Jean-Simon DUBOURG
1, rue Henry IV - IGON
05 59 61 02 82

APE Ecole Publique

Michel HONTANG
Rue de l'Ouzom - IGON
05 59 35 59 80

APEL Institution Saint Elisabeth

Virginie BONNECAZE
Lotissement du Gès
IGON

Association Festive Igonaise

Guillaume ALIAS
Rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 98 38

Cercle Culturel Igonais

Gérard MORERE
1, Rue de l'Isarce - IGON
05 59 61 24 18

Hirondelle Igonaise

Julien HOURCQ
25 avenue du Pic du Midi - IGON
05 59 92 95 40

La Diane d'Igon

Eric SEGOT
Rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 94 47

Potager du Futur

Véronique BERAT
5, rue du Général de Gaulle - IGON
05 59 61 03 74

Trait d'Union

Henriette ASNIER
3, rue des Pyrénées - IGON
05 59 61 03 18